

Une vérité dite avec
insolence ressemble
à un mensonge

N° 491

du 08 mars 2010 Prix 200 UM

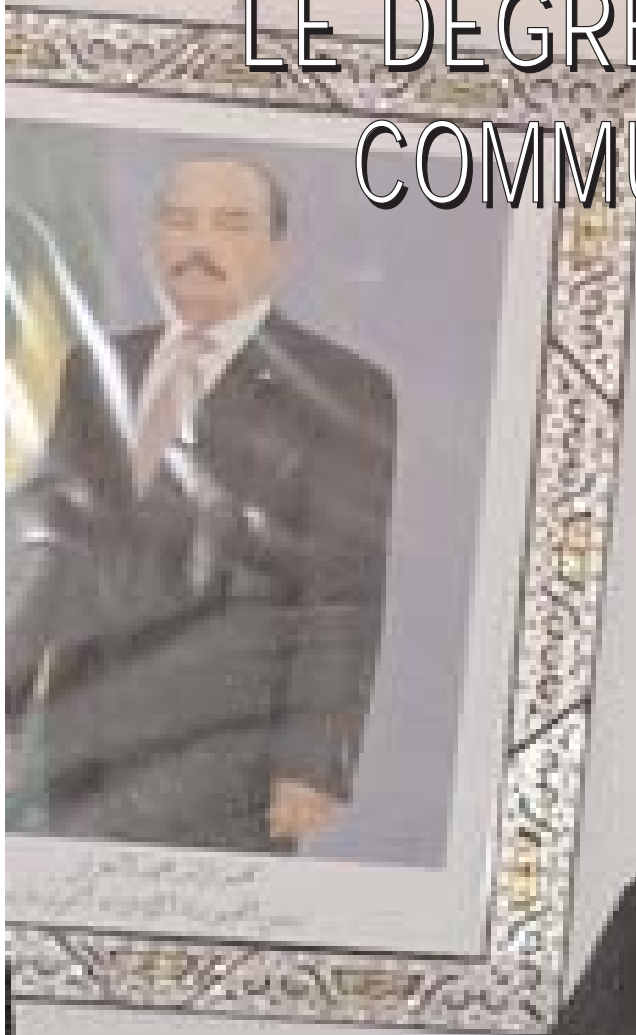
La Tribune

Hebdomadaire indépendant d'analyse et d'informations

AL QAÏDA
Jusqu'où ira
la détermination de la
Mauritanie?
Page 3

1ere sortie du PM devant la presse

LE DEGRÉ ZÉRO DE LA COMMUNICATION



LES FAITS DIVERS

de Aboubekrine oud Sidi

ARAFAT : Ahmed ligoté et lynché ; sa copine violée

Ahmed .O.L. a été retrouvé ligoté au milieu d'une ruelle à Mellah secteur 3 dans la nuit de jeudi à vendredi. Sa copine Ramlah.M.H qu'il avait accompagnée pour un mariage a été victime d'un viol avant d'être amenée par ses trois agresseurs. Selon nos informations la fille a été déposée devant chez elle par des jeunes à bord d'une Mercedes noire. Pour entrer dans la maison de ses parents, elle rampait. Les trois gaillards ont tour à tour roulé sur elle sans être inquiétés a-t-elle dit à ses parents ; ont indiquées nos sources. A l'hôpital CZ, les sages femmes qui ont consulté la jeune fille ont fait savoir, à ses parents, qu'elle a perdu sa virginité. Un bulletin d'analyse a été transmis aux proches de la fille pour qu'elle fasse une analyse de sang au CTO.

Dans ce quartier plongé dans la torpeur, l'inquiétude était encore bien visible, hier dimanche, sur les visages.

Des éléments de la brigade recherche des criminels sont à pied d'œuvre pour pincer les auteurs de ces crimes. Et dire que des unités de la gendarmerie nationale patrouillent et contrôlent les véhicules à Mellah de 20heures à 6heures du matin.

EL MINA (Zone Foire) : Un père de famille dans la tourmente !

Encore l'insécurité vient de se signaler à El Mina après les multiples crimes, meurtres et agressions qui ont été commis dans ce quartier populaire de Nouakchott. Ethmane, un père de famille qui a sept bouches à nourrir, a été plumé de tout ce qu'il possédait ce jeudi après une difficile journée de labeur. En rentrant chez lui après le crépuscule, Ethmane, croise une bande de jeunes armés de couteaux à la hauteur de la direction de EBTR. Là, le pauvre manoeuvre est entouré rapidement par les malfrats qui lui ont demandé de verser tout ce qu'il possède s'il veut sa vie. "Lorsque j'ai vu mes agresseurs sont déterminés, j'ai opté de sauver ma vie en versant tout ce que j'ai : 12.000UM, un vieux téléphone portable de marque Motorola, un sachet contenant 1/2 kg de viande, des légumes et 1kg 500 de pattes pour le dîner de ma progéniture que j'avais quitté depuis l'aube " a déclaré Ethmane. " Je vous jure qu'en partant le matin j'ai dit à leur maman d'aller voir le boutiquier du coin s'il peut lui donner de quoi tromper la faim des enfants " a-t-il ajouté. Ethmane dans la tourmente ne sait à quelle fin se vouait et rentre chez lui bredouille. La particularité de cet acte est que ses bourreaux se sont emparés de son portable pour narguer sa femme qui l'appelait.

Les agresseurs de Ethmane sont des multiracistes et ils font partie des prisonniers qui ont été graciés la veille de la fête du Maouloud selon des sources bien informées.

MARCHE DE LA CAPITALE : Elle stationne sa voiture, un policier dégonfle ses roues

Khadidja, une commerçante stationne sa voiture de type Toyota Corola immatriculée 8460 AM00 au bord du goudron qui passe devant le siège des anciens combattants et se dirige vers sa boutique comme à l'accoutumée. Cette place, déclarée à stationnement interdit par un agent de la police qui circule dans la zone. Le policier l'interpelle et lui demande de venir déplacer son véhicule, ce que Khadidja n'a pas cherché dit tout à comprendre. Une dispute éclate entre les deux protagonistes. Le policier jure de dégonfler les pneus de sa voiture et la dame jure elle aussi de le sanctionner à sa façon et s'en va. Le policier part et dégonfle totalement les qua-

tre pneus de la voiture.

13 heures, c'est l'heure de la pause pour Khadidja, en venant voir sa voiture pour rentrer, elle la trouve aux pneus sans air. Vexée, elle s'en va chercher le policier qu'elle trouve non loin dans une boutique entrain de siroter son thé et elle déverse sur lui une pluie torrentielle d'insultes et d'injures. Celui-ci ne pipe mot ! La dame appelle ses trois jeunes frères qui tombèrent du ciel et s'apprentent à affronter le policier. Mais des hommes de bonne foi s'interposent et calment l'affaire.

Un homme appelle un Michelin et le paie pour qu'il gonfle les pneus de la voiture de la bonne dame.

SEBKHA (Zone Saada) : Un dealer ambulancier en taule !

Une patrouille de la police qui faisait la ronde dans la zone du cinéma SAADA a arrêté B.O.T en possession d'un sachet d'Al Jézira rempli de boîtes d'allumettes pleines de chanvre indien. Ce dernier est un dealer ambulancier et il des clients dans la zone qui viennent régulièrement s'approvisionner chez lui a-t-on appris de sources policières. Au commissariat de police, le chef de poste a trouvé lui une somme de 75.500um qui est égale à sa recette journalière suite aux résultats de l'enquête ont indiqué les mêmes sources.

Cette prise a permis de déloger une dizaine de dealers qui se trouvaient partout dans la banlieue de la capitale et qui alimentaient les fans de cette drogue toujours selon les mêmes sources.

Et dire que depuis plus de six mois les brigades mobiles anti-drogue mènent une lutte sans merci contre les dealers et les consommateurs de la drogue.

LES ECHOS

de MF Barrada

De l'imaginaire au réel !

Bizarrement, quelqu'un me suggéra ceci : Il me disait, implicitement, avec un jeu de mots formidable si tu arrives à supporter ce que je dis, tu gagneras un point qui est à la fois réel et imaginaire, sinon tu risques de perdre la partie. Face à ce jeu du hasard amusant pour les uns, étrange pour les autres, je me trouve pourtant confronté à décliner cette offre sans pour autant contrarier le meneur de ce jeu qui confond entre réalité et fiction. Je m'en ressentais aussitôt en situation perplexe : être 'assujetti' à ce jeu sans pour autant accepter de le jouer. D'où l'unanimité ou le désaccord qui sous-entend le puzzle en question. Il s'agit bien, si j'ai une bonne interprétation de l'événement, d'un ensemble qui forme, selon mon interlocuteur, un système composé assurant la maîtrise de soi-même sous l'ordre, bien sûr, de la complexité de la réalité sociale du maître du jeu. Voici en gros les questionnements du fameux 'assommoir' tels qu'ils sont avancés : Si quelqu'un, ou quelqu'une, vous insulte quel sera alors votre réaction proactive ?

Le principe est simple : dans ce jeu, vous êtes testés pendant une période x en vous créant des tensions avec des individus connus et inconnus. C'est une sorte de caméra cachée pas tout à fait inconnue dont la victime arrive difficilement à distinguer le vrai d'avec le faux.

Certes, venant de quelqu'un que vous aimez ça sera blessant, voire choquant. Néanmoins, s'il s'agit d'un jeu le mieux est d'être indifférent. Et si votre vie est, dans un moment 't', soumise à un jeu de hasard, tel que la domination, quelle sera, dans ce cas délicat, votre aptitude ?

La réponse me semble évidente :

Vous avez le choix entre deux options qui ne sont guère agréables, cependant, complémentaires. La première consiste à surpasser la transmission des messages aléatoires qui renforce la domination du joueur, quant au second phénomène, ces messages, qui ont une apparence aléatoire tendent vers un seul but : la 'destruction' ou la consolidation de l'intérêt du dominant qui est souvent égocentrique. C'est exactement ce qui se passe en grande partie dans notre vie réelle.

m_barrada@yahoo.fr

APOSTROPHE Silence on (re) spéculé

A peine s'est-il remis de sa chute qui allait entrainer avec lui toute l'économie mondiale, que le capitalisme et ses adeptes se remettent à spéculer à cœur joie. En ligne de mire de cette nouvelle mode de spéculation, la dette des pays, notamment de la Grèce dont l'économie agonise actuellement. Il faut dire que depuis une vingtaine d'années déjà, le pays n'a pas fait preuve d'une rigueur budgétaire. Aux aguets et assoiffés de gains rapides, les spéculateurs capitalistes ou les fameux patrons de Hedge Funds comme on les appelle communément, ont décelé dans les dettes d'Etat des failles qui pouvaient être source de spéculation et donc de profit. La Grèce n'est pas le seul pays exposé à cette spéculation : le Portugal, l'Italie ou encore l'Espagne sont des victimes potentielles. L'appât du gain rend créatif et surtout sans scrupules.

Le capitalisme est en train de devenir 'nietzscho-machiavélique' après avoir été keynésien. La morale des

forts visant à assujettir les faibles est morte. Mais les forts restent aux commandes. Plus besoin d'assujettir le faible, il n'existe plus. Il meurt à petits feux, il se suicide tous les jours à Total, France Telecom et ailleurs. A bas les conventions collectives, à bas les syndicats, les préavis de grève et tout le lexique 'moralo-travailliste' héritée de la défunte période communiste à laquelle on reprochait l'appel au partage et à la planification économique. Vive le profit, les spéculations et, quand même pour montrer qu'on est quelque peu soucieux des autres : vive les plans de sauvetage, les plans d'austérité et la réduction de la dépense publique. Ah oui ! Diminuer encore et encore les dépenses publiques. Ne surtout pas changer de politique fiscale pour qu'elle reste favorable aux entreprises et aux plus riches qui n'ont fait que détruire les acquis sociaux. Et on fait porter le chapeau de toute cette déconfiture financière aux salariés, aux plus pauvres. Enfin il

faut toujours trouver un bouc émissaire à toute crise, c'est ce qu'appellerait Freud le transfert.

Chez nous aussi, il est question de diminution drastique des dépenses publiques. Pour ne pas plagier l'Occident nous avons appelé ça : rationalisation des biens de l'Etat. Ingénieux n'est-ce pas ? Et là, la victime est toujours la même qu'ailleurs : le fonctionnaire. Il se plaint aujourd'hui de toutes ces mesures qui précarisent sa vie : désengagement de l'Etat du logement et du transport en contrepartie d'une indemnité insignifiante. Plus de prise en charge de la consommation d'électricité ni de l'entretien de la voiture de fonction. Sans oublier l'assèchement monétaire qu'on vit actuellement et qui vise, dit-on, à contenir l'inflation et les mauvaises surprises financières, parole d'expert clame-t-on. Pendant ce temps la sauterelle se meurt.

Momme Ducros.

E d i t o

Par: Mohamed Fall Ould Oumère

Le Conseil Constitutionnel a rendu son avis : il a jugé anticonstitutionnels quelques-uns des articles de la loi sur le terrorisme. Suite à une démarche d'une partie des députés de l'Assemblée nationale.

La loi a été votée par les deux Chambres après sa proposition par le gouvernement. Elle a fait l'objet de grandes polémiques dans les milieux politiques et médiatiques. Après avoir bien sûr suscité des débats houleux à l'intérieur du Parlement. Ne restait devant les députés y voyant une atteinte à la liberté, que le recours au Constitutionnel et l'invocation de l'anticonstitutionnalité de la loi. C'est fait.

D'abord digérer cette évolution. N'est-ce pas quelque chose d'impensable il y a quelque temps ? Les velléités d'indépendance du Conseil découlent de la nouvelle attitude du pouvoir. Nécessairement. Comment consolider la tendance ? C'est la question que nous devons poser.

Ensuite faire des contrepropositions. Quoi mettre à la place des articles incriminés ? Les détracteurs de la loi sont attendus sur la question.

Enfin - et c'est probablement le plus important - les faiblesses de la loi ont pour cause principale l'absence d'une stratégie claire de lutte contre le terrorisme. On a entendu le Premier ministre donner les détails d'une approche : engager une bataille au niveau idéologique pour contenir les esprits déviants, une autre économique pour retenir la jeunesse et une sécuritaire pour préserver la stabilité du pays. L'approche idéologique a permis l'engagement d'un dialogue entre les Ulémas du pays et les prisonniers salafiste, a dit le Premier ministre sans toutefois spécifier si ces discussions auront des conséquences politiques ou non, si elles ont réussi ou pas... Les projets économiques visant la jeunesse ont été mis en œuvre. Là aussi aucune indication. La dimension sécuritaire a donné des résultats dont la dernière embuscade tendue par l'Armée nationale aux trafiquants dans le nord-est du pays. Pourtant ce n'est pas le PM qui va le premier en parler au cours de la conférence de presse mais quelqu'un d'autre.

A ce sujet - aussi - les propos du Premier ministre sont restés évasifs. Pourtant, c'est l'un des défis lancés aux autorités issues de l'élection du 18 juillet dernier. Tous le reconnaissent. La question est de savoir où en est-on ?

Sur le plan militaire, le pays tente - avec réussite apparemment - de reprendre possession du territoire national. L'Armée est désormais déployée un peu partout. Ce qui lui permet d'intervenir dans les délais partout où besoin se fera sentir. L'opération de Lemzeyreb est venue laver l'affront de plusieurs années de provocations et de confrontations largement à l'avantage de l'ennemi. Cette victoire devrait redonner confiance aux forces armées qui ont quand même bénéficié d'une remise à niveau certaine.

Mais sur le plan idéologique, social et politique ? Il y a eu certes ces discussions entre salafistes prisonniers et Ulémas. Elles ont duré le temps qu'il faut pour concevoir un arsenal de relectures qui pourraient fonder une conscience nouvelle, une vision plus ouverte, plus conforme à ce qu'est le monde d'aujourd'hui. Si c'est le cas, il est temps d'en publier les conclusions.

Ces conclusions auraient pu servir à orienter les prêches dans les mosquées, à tempérer les engagements au nom de la religion, à fonder un Fiqh nouveau et adapté... chose dont nous avons besoin, nous qui sommes encore régis par les textes rabâchés des exégètes du 17ème, 18ème et 19ème siècles.

Sur le plan social et politique, il faut aussi penser à une approche qui fonde un ordre nouveau. Au niveau de l'éducation qui doit servir à former un homme mauritanien moderne et juste. La Mauritanie a besoin d'une école qui peut être le moule des générations de demain.

De la formation professionnelle qui doit mettre sur le marché du travail des jeunes formés à tous les métiers.

De l'emploi qui doit permettre l'insertion de tous les Mauritaniens en âge de travailler.

La stratégie de lutte contre le terrorisme doit voir le jour. La loi sur le terrorisme doit en refléter la philosophie

Al Qaida Jusqu'où ira la détermination de la Mauritanie?

« Nous sommes contre les rançons et les échanges », a déclaré le Premier ministre en réponse à une question relative à la gestion des prisonniers salafistes et des otages occidentaux. La Mauritanie s'est offusquée de la libération par le Mali de prisonnier salafistes en échange de l'otage français. Elle a rappelé son ambassadeur à Bamako. Les deux pays "frères" ont frisé la crise diplomatique. Cette semaine, quatre personnes enlevées sur le territoire malien sont transférées en Mauritanie et

les autorités mauritaniennes: "Il n'y aura pas de négociations avec ces groupes terroristes et il n'y aura pas d'échange de qui que ce soit, contre qui que ce soit, avec les preneurs d'otages" a déclaré moulaye Ould Mohamed Iaghdaf qui s'est engagé lors d'une conférence de presse jeudi à faire tout pour que les otages pris sur le territoire mauritanien puissent retrouver leur liberté et regagner les leurs. Faut-il croire que le ravisseur des espagnols est moins dangereux que celui du français qui a été libé-



en Algérie. Ces personnes, selon RFI, sont accusées de collusion avec les islamistes armés par l'Algérie et la Mauritanie. "Opération spéciale" ou "coup tordu"? C'est, rapporte RFI, manifestement avec des complicités locales qu'au moins quatre personnes ont été récemment arrêtées dans le nord du Mali et ont été ensuite discrètement transférées soit en Mauritanie soit en Algérie. Ce dernier pays avait lui aussi réagi à la libération des prisonniers par le Mali. Ce qui mets les trois pays face à un problème : Al-Qaïda a émis une nouvelle exigence à l'endroit de la Mauritanie: la libération de combattants islamistes en contrepartie de la restitution de trois humanitaires espagnols et d'un couple d'Italiens détenus dans le nord du Mali. Question d'honneur peut-être pour Ould Abdel Aziz et son pouvoir : négocier "avec les terroristes" est à exclure. Histoire sans doute de ne pas installer les terroristes dans une habitude de chantage contre les Etats. C'est visiblement ce que craint le Premier ministre Ould Iaghdaf. Et à en croire un négociateur cité par l'AFP, les responsables d'Al-Qaïda exigent désormais la libération de plusieurs islamistes et ont insisté pour la libération de leurs combattants. Et l'AFP rapporte que la presse espagnole avait affirmé il y a quelques semaines qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) réclamait un rançon pour libérer les trois humanitaires enlevés en territoire mauritanien le 29 novembre. Madrid aurait même été sur le point de payer 5 millions de dollars à Al-Qaïda. Il au moins une semaine que l'ultimatum fait par Al Qaïda a expiré. Toujours rien. Et toujours selon l'AFP, le 1er mars, un négociateur malien a affirmé que les otages se portent bien mais que leur dossier est au point mort. En tout cas la détermination semble claire chez

ré en échange des prisonniers? Les trois otages espagnols sont détenus par l'un des chefs d'Aqmi au sud du Maghreb, Moctar Ben Mochtar tandis que le couple d'Italiens se trouve entre les mains d'Abou Yaya Hamane, un homme d'Abou Zeïd le ravisseur de l'otage français Pierre Camatte libéré le 23 février. En Mauritanie, l'opération de Lemzeyreb qui a permis à un unité de l'armée de tomber sur une bande armée détenant de la drogue a donné une bouffée d'énergie aux autorités qui se sentent du coup en mesure de faire face aux problèmes de sécurité. Au moins 18 personnes arrêtées et 3 tuées; de quoi se redorer le blason même si selon certaines sources aucun des membres de la bande armée ne fait partie des personnes recherchées par la sécurité mauritanienne.

Reste à savoir ce qui va suivre ce silence nonnant comme un sursis après l'épuisement de l'ultimatum lancé par Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). D'acuns se demandent si l'espoir est encore permis et si le scénario malien est en train de se répéter. Dans lequel cas en lieu et place de Sarkozy, Silvio Berlusconi, joue le rôle du principal facilitateur. Difficile pour la Mauritanie de céder car sa réaction après la libération de l'otage français a été fracassante. Et, visiblement, les Mali et la Mauritanie se disent disposées entretenir des relations fraternelles en dépit du grincement de dents provoqué par la libération sous pression française de prisonniers dont Nouakchott avait d'abord réclamé l'extradition. Du moins le Mali, serait disposé à intensifier ses efforts en vue de la préservation de ses relations par le renforcement du dialogue politique avec la Mauritanie et l'Algérie.

Avec RFI et Agences

Journée de la femme, le MASEF avance son bilan

Le bilan du ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille tel que élaboré par les différents départements de ce dernier à l'occasion du 8 mars 2010 se présente en partie ainsi :

Les ressources de l'Etat et des bailleurs affectées au secteur ont été accrues pendant la période 2005-2009. En effet, le budget annuel du Ministère en charge de la promotion a vu ses ressources quadruplées entre 2006 et 2009, passant de 200 millions d'UM à plus d'un milliard.

En matière de promotion des activités économiques des femmes, le rapport 'bilan' souligne que le département concerné a assuré :

I) l'encadrement de 350 groupements associatifs féminins, la formation en gestion-organisation coopérative de 200 femmes en plus du financement de 1119 AGR et de 450 microprojets ; II) le renforcement des capacités de 420 filles issues de la déperdition scolaire et de 317 femmes chefs de ménages à la recherche d'opportunité de travail et d'insertion dans la vie active ; III) l'élaboration et la validation d'un plan d'action au profit de la femme rurale ; IV) l'organisation de cérémonie de remise de prix aux filles lauréates le 7 janvier 2009.

Ces efforts se sont vus relayés par l'augmentation des ressources allouées au développement des capacités productives des femmes. Plus de 300 millions d'UM ont été exécutés par le département au profit du développement des Activités Génératrices de Revenu (AGR). A titre d'exemple, environ 1300

AGRs ont été financés pour une enveloppe globale de 130 millions d'UM dans le cadre du Programme Spécial d'Intervention (PSI, 2008) et Programme d'urgence (Juillet-Novembre 2007).

En ce qui concerne la lutte contre les pratiques néfastes à la santé de la mère et de l'enfant et les violences à l'égard des femmes, des actions soutenues d'information et de sensibilisation ont été menées à l'endroit des populations et des leaders d'opinion. Concernant la lutte contre les MGF (Mutilations génitales Féminines) un programme visant l'abandon de ces pratiques a été mis en œuvre au niveau des 15 moughataas du pays à haute prévalence.

La mise en œuvre de la stratégie du pays dans le domaine de la santé a permis, au cours des quatre dernières années, l'amélioration de la couverture sanitaire et de la qualité des services, en particulier ceux offerts aux femmes. Cela est reflété par une baisse relativement importante de la mortalité maternelle, même si elle reste encore élevée, en passant de 747 pour 100 000 naissances vivantes en 2004 à 686 en 2007.

S'agissant de la promotion féminine et d'institutionnalisation du genre, des efforts se sont focalisés selon le bilan du ministère sur l'amélioration des conditions sociales juridiques et économiques des femmes notamment : la validation et la mise en œuvre du plan d'action national de la femme rurale ; la promotion des activités économiques des femmes (accès au micro crédit, formation et enca-

drement) ; le renforcement de l'accès et du maintien des filles dans le système éducatif et à la formation professionnelle ; la mise en œuvre de programme de sensibilisation, de mobilisation des femmes et de plaidoyer pour favoriser leur accès aux droits ;

A propos de la protection et la sauvegarde de la famille, le bilan a mis en exergue entre autres l'exécution de programmes d'éducation familiale ; l'assistance, la médiation et l'accompagnement juridique pour la résolution de litiges familiaux ; le recouvrement des pensions alimentaires au profit des femmes et des enfants en collaboration avec les services de la justice ; la vulgarisation des dispositions du code du statut personnel (l'accès aux droits, lutte contre les violences conjugales).

Par ailleurs, les réalisations de la direction de l'enfance pour l'année 2009 se matérialisent d'après le même rapport par trois axes essentiels :

En matière de protection des droits de l'enfant :

- indemnisation d'un cinquième groupe de 51 enfants anciens jokeys aux Eaux et suivi de l'insertion en famille de 27 autres enfants

- Elaboration et validation technique de la Stratégie Nationale de protection Sociale des Enfants

- Renforcement des capacités des coordinations régionales du MASEF sur la protection des enfants contre les abus et l'exploitation

Elaboration d'une étude sur la traite et le travail des enfants en Mauritanie.



En matière de promotion des droits de l'enfant et de sa participation :

- mise en place d'un forum de promotion des droits de l'enfant-célébration du 20ème anniversaire de la CDE et des journées de l'enfant maghrébin et africain

- définition des modalités de la mise en place du parlement des enfants mauritaniens

- En matière de développement d'un système d'éducation et de garde des jeunes enfants

- suivi des structures du préscolaire à Nouakchott

- élaboration et validation d'outils pédagogiques en application du programme d'enseignement préscolaire.

- Et enfin mobilisation d'équipe-ment au profit de 8 structures du préscolaire

Rappelons que la Mauritanie a souscrit aux conclusions et recommandations de la 4ème conférence mondiale sur les

femmes qui s'est tenue à Beijing du 04 au 15 septembre 1995, qui constitue un important jalon en faveur de la promotion des droits des femmes. A l'issue des travaux de cette conférence, une déclaration dénommée " Déclaration de Beijing ", assortie d'un plan d'action, articulé autour des points suivants a été retenue : les mécanismes institutionnels pour la promotion de la femme ; la lutte contre la pauvreté ; l'accès à l'éducation ; l'accès aux soins de santé ; la lutte contre les violences faites aux femmes ; l'accès au pouvoir de décision ; la promotion et la protection des droits fondamentaux des femmes ; l'accès des femmes aux médias ; les femmes et l'environnement ; la discrimination à l'égard de la fillette.

Synthèse de MFB

Tawassoul rend hommage à la femme

L'organisation féminine du parti Tawassoul : " Femme Islah " a organisé une soirée le mercredi 3 mars 2010 à l'ancienne maison des jeunes de Nouakchott. Sous le thème " la femme mauritanienne un demi siècle de labeur ", l'organisation " Femme Islah " a organisé une soirée à l'occasion de son deuxième anniversaire dans le cadre de la Semaine Internationale de la Femme.

La cérémonie a été présidée par madame Mineya Mint Gaya, présidente de l'organisation. Après la lecture de quelques versets de Coran, la présidente s'est déclarée très heureuse de présider cette cérémonie. Une manifestation a-t-elle dit qui s'inscrit aussi dans le cadre des activités de commémoration de la fête de la femme. Elle a sou-



ligné que son organisation à toujours célébré le 8 mars à l'instar de toutes les femmes mauritaniennes. Tout en ajoutant que c'est la une occasion pour jeter un regard sur l'histoire de la femme mauritanienne et prospecter vers l'avenir. Ce ci partant du rôle primordial de la femme au sein de la société ainsi que la place que lui confère l'Islam et la vision du parti Tawassoul.

Au cours de la soirée les invités ont regardé la projection d'un film sur l'histoire de lutte de la femme réformiste. En suite, ils ont suivi un exposé présenté par Docteur Zeinebou Mint Deda, traitant plusieurs thèmes : "des femmes dans la société mauritanienne ", " présence politique des femmes dans le stade de la création de l'Etat ",

" femme et politique au cours de l'ère des militaires " et " la position de la femme dans les régimes démocratiques ". La présidente de l'organisation " Femme Islah " a insisté sur la détermination de son parti à associer la femme dans la vie du pays. A œuvrer pour sa sensibilisation sur ses droits et devoirs, lui permettant ainsi de reprendre sa place au sein de la société. La soirée a été clôturée par l'attribution des prix honorifiques pour la première femme ministre, Madame Aissata Kane, la première femme parlementaire, et la première femme médiatrice. Plusieurs personnalités politiques et des membres de la société civile étaient présents à cette cérémonie.

Feinda Traoré

1ère sortie du PM devant la presse :

Le degré zéro de la communication

La sortie ne donnait pas l'impression d'avoir bien été organisée. Sur le plan "technique" si... dans la mesure où tout était en place, bien ordonné... les journalistes tenus à distance... à droite les proches collaborateurs - le ministre de la communication, les directeurs du cabinet du Premier ministre, sa conseillère en communication et le directeur de la presse écrite... à gauche les directeurs des trois organes de presse officiels et l'attachée de presse... surveillant le tout, le très professionnel directeur du protocole du PM... et, derrière, le portrait du Président de la République.

Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf est Premier ministre depuis août 2008. Au lendemain du coup d'Etat, il a été choisi à ce poste par le Général Mohamed Ould Abdel Aziz. Puis il a été reconduit au même poste au lendemain de la mise en œuvre de l'accord de Dakar qui mettait en place un gouvernement d'union nationale devant gérer la phase menant à l'élection présidentielle. Nouvellement reconduit au poste par le Président élu, Mohamed Ould Abdel Aziz. Durant toute cette période, le Premier ministre Ould Mohamed Laghdaf n'a jamais accepté de faire face à la presse, ni d'accorder une interview à l'un des organes locaux. C'est pourquoi cette première sortie était tant attendue par les journalistes.

Elle arrive aussi à un moment où quelques crises sociales s'annoncent. Dont notamment les menaces de grèves lancées par les syndicats de l'enseignement et de la santé. A un moment où le pays fait face à la menace terroriste d'exécuter les otages enlevés sur le territoire mauritanien et retenus désormais au Mali. A un moment où les autorités sont appelées à s'exprimer sur la mise en œuvre d'un programme largement détaillé lors de la campagne électorale du Président Ould Abdel Aziz. Programme dont la philosophie essentielle est la rupture avec la mal-gouvernance du passé. Lutte contre la corruption et la mauvaise gestion, lancement de grands chantiers de développement, mise en œuvre de politiques ciblées bénéficiant aux populations nécessiteuses, infrastructures, eau, énergie, santé, éducation, administration, justice... un front à ouvrir contre tous ces maux qui ont justifié l'instabilité du pays et son mal-être.

Cette sortie arrive aussi au

moment où l'on parle beaucoup de l'inefficacité du gouvernement que le Président Ould Abdel Aziz s'est choisi au lendemain de son élection. De l'absence de son Premier ministre et de son incapacité à incarner - ou même à accompagner - les velléités de la "Mauritanie nouvelle" promise par Ould Abdel Aziz. Autant dire donc que cette première sortie était attendue...

Personne dans la salle ne savait ce qu'il allait dire quand il fait son apparition. Peu avant son entrée, les journalistes s'amusaient à essayer d'anticiper : "on ne sait jamais avec cette Mauritanie nouvelle, peut-être va-t-il nous annoncer sa démission", ironisait quelqu'un. Ce ne sera pas ça.

Quand il prend la parole, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf semble plutôt serein. C'est au cours de la conférence qu'il va tiquer. Cela s'exprimait par l'attitude : les deux mains jointes, de fréquents battements de mains, un sourire nerveux, des choix peu judicieux de mots... D'abord l'exposé du motif de la conférence de presse : un bilan de l'action gouvernementale. Quelques unes des réalisations accomplies, à travers "l'exécution du programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz". Sécurité alimentaire, hydraulique, infrastructures de base et, notion générale, amélioration des conditions de vie des populations.

Evoquant la question de l'eau, il a annoncé que le gouvernement travaille sur l'exécution de 3 grands projets qui définiront la future architecture de l'approvisionnement de notre pays en eau potable : - Projet visant l'exploitation de la nappe du Dhar au Hodh Charqi qui vise à alimenter les villes de Nema, d'Adel Bagrou, de Timbedra et les agglomérations avoisinantes. Les travaux auraient déjà commencé selon lui. Les réseaux d'approvisionnement de ces villes et villages seront disponibles dans les plus brefs délais ; - Projet Aftout oriental qui couvrira la zone du triangle de la pauvreté. C'est là un projet ambitieux pour approvisionner 500 villages dans cette zone peuplée à travers le lac Foum Legleyte. Les études ont été déjà achevées pour ce projet pour lequel les efforts sont mobilisés afin d'obtenir son financement estimé à 81 millions de dollars dont 60 millions sont déjà disponibles. En attendant le reste du montant, les travaux seront lancés pour les lots déjà financés

; - Projet Aftout Essahili, entré dans sa phase finale dès lors que les parties restantes de son financement ont été obtenues, notamment celle relative au réseau de distribution à l'intérieur de la capitale, estimée à 127 millions de dollars.

En complément du Projet Aftout Essahili, il a été convenu avec la République populaire de Chine de financer un projet d'assainissement à Nouakchott pour une couverture de 199 millions de dollars déjà obtenue. Il a précisé que les travaux dans ce projet seront lancés dans les mois à venir. Il faut compter en plus 380 projets hydrauliques en cours d'exécution dont la plupart ont été déjà achevés et qui permettront à environ 300.000 citoyens d'accéder à l'eau potable.

Pour Ould Mohamed Laghdaf, l'enclavement est corollaire de la pauvreté, d'où la priorité accordée à la réalisation d'infrastructures routières. Et de citer des projets en cours d'exécution et dont les financements sont déjà disponibles comme la route Atar-Tidjikja, pour un coût d'environ 120 millions de dollars, la route Kiffa-Tintane, pour une couverture de 12 milliards d'ouguiyas provenant des bailleurs de fonds arabes, la réhabilitation de la route Rosso-Nouakchott, financée par l'Union européenne et la Banque mondiale, la route Nema-Bassiknou-Vassala que l'Iran a offert de financer, la route Tidjikja-Kiffa-Kankossa-Ould Yenge-Gouraye pour un coût de 71 milliards d'ouguiyas dont 38 millions de dollars ont été promis par la Banque islamique de développement. Les travaux dans le tronçon Kiffa-Kankossa correspondant à ces 38 millions de dollars seront lancés très prochainement, a-t-il annoncé, ajoutant que la Jamahiriya arabe libyenne s'est engagée à financer certains tronçons à hauteur de 100 millions de dollars. Quant à la liaison entre Keur Macène et la route Nouakchott-Rosso, longue de 33 kilomètres, pour un coût de 3 milliards d'ouguiyas prélevés sur le budget de l'Etat. Rappelant que cette zone regorge de ressources touristiques et oubliant de mentionner les autres raisons économiques (agriculture) et sociales (population et échanges avec le Sénégal tout proche). Il ne manquera pas de faire le bilan de la voirie de Nouakchott.

A propos de l'énergie, le Premier ministre a promis une solution définitive à l'alimentation des



Le Premier ministre Moulaye Ould Mohamed Laghdaf sous le portrait du Président Ould Abdel Aziz.

villes de Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa. A Nouadhibou, la création d'une centrale éolienne est prévue selon lui ; à Kiffa ce sera une solaire. Chacune de ces centrales produira 100 MW, ce qui couvrira largement les besoins de ces régions. Pour la capitale, ce sera grâce à l'acquisition de 10 groupes électrogènes et la conclusion d'un contrat avec une société anglaise pour la création d'une centrale d'une capacité de 36 mégawatts, ce qui permettra d'obtenir 46 nouveaux mégawatts, doublant ainsi la production électrique à Nouakchott. C'est là, a-t-il dit, une solution provisoire en attendant la réalisation du grand projet qui permettra la disponibilisation de 700 mégawatts, par le biais du gaz, grâce à un partenariat avec la société Petronas et Gaz de France. Un projet dont il a été juste question mais dont le gouvernement de Ould Mohamed Laghdaf a retardé études et mise en œuvre du projet en refusant de discuter un accord avec

Petronas. Même s'il a insisté sur les efforts consentis dans la recherche d'une solution à l'endettement des agriculteurs, le PM Ould Mohamed Laghdaf n'ira pas au-delà. Ni chiffres concernant l'emblavement ou la production, rien concernant les problèmes de commercialisation de la production de cette année. A ce niveau du volet de la sécurité alimentaire, nous retiendrons : allègement des dettes contractées par les agriculteurs, grâce à l'annulation de 5,7 milliards d'ouguiyas sur un total de 12 milliards d'ouguiyas. A noter aussi la mobilisation de 1,4 milliard d'ouguiyas pour la clôture, en grillage, de 14 000 hectares dans 7 wilayas, précisant que 70% de cette opération ont été jusqu'ici réalisés et que le reste sera achevé dans un mois. Et la création d'un crédit à l'élevage.

Suite en page 6

1ère sortie du PM devant la presse :

Le degré zéro de la communication

Clou de la conférence, la question des indemnités accordées aux fonctionnaires. Il a indiqué que le gouvernement a mené une étude sur les indemnités et les avantages accordés aux fonctionnaires de l'Etat qui lui a permis de constater que plus de 9 milliards d'ouguiyas étaient supportés par le budget de l'Etat pour des dépenses sur l'eau et l'électricité, les logements conventionnés l'acquisition de véhicules et le carburant, soulignant que ces avantages profitaient seulement à 3000 personnes, dont la plupart sont à Nouakchott, sur un total de 37000 fonctionnaires. Devant cette situation, a ajouté le Premier ministre, le gouvernement a décidé de prendre des mesures de nature à assurer la justice et la transparence, car profitant à tous les fonctionnaires de l'Etat et ce à travers l'institution d'une indemnité de transport allant de 3000 à 54000 ouguiyas non imposable par mois et une indemnité de non logement, en plus d'autres mesures complémentaires portant sur l'attribution de parcelles de terrains aux fonctionnaires, selon les lieux de leur présence et la création d'un mécanisme permettant aux fonctionnaires de profiter de prêts pour les constructions.

Quand le Premier ministre finit son exposé, un journaliste lui demande de faire un résumé en français au profit des francophones présents. "Débrouillez-vous, nous sommes dans un pays arabe..." Froid dans la salle. Une première dans l'histoire du pays. Un net retour en arrière par rapport à la question des langues en Mauritanie. Mais passons... parce que les questions des journalistes suivront. Dr Ould Mohamed Laghdaf répondra à peine à 50% des questions. En répondant aux autres, il escamotera l'essentiel. Probablement par ignorance, donc de bonne foi. Sur la question de l'énergie, il était clair que le Premier ministre avait mal (ou peu) lu ses dossiers. Quand est-ce qu'il a décidé de faire la conférence ? a-t-il pris le temps de travailler sa présentation ? Peu probable.

Retenons quelques unes des assertions. La Mauritanie ne discutera point avec les terroristes mais fera tout "pour que ceux qui sont de l'autre côté, qui sont loin de chez eux, puissent rentrer chez eux..." Comme s'il ne s'agissait pas d'otages, enlevés sur le territoire mauritanien et

retenus par la force dans le Sahara malien. "Les mesures concernant les indemnités devaient être applaudies..." Joignant le geste à la parole et oubliant que le choix des mots à ce stade est très important pour faire passer son message. Oubliant aussi que le mot "applaudissement" fait référence à une méthode de gouvernant dont le régime de Ould Abdel Aziz se voudrait la négation. D'ailleurs, Dr Ould Mohamed Laghdaf n'a en rien incarné la philosophie de ce régime. Comme il n'a pas communiqué ce volontarisme qui caractérise la 'méthode Aziz'. Ajouter à ces défaillances sur le plan de la communication, les grands oublis du Premier ministre : l'éducation, la santé, la justice, l'administration... Rien de tout ça. Prétexte : "si j'en parle ce sera l'exposition d'une déclaration de politique générale, d'un programme de gouvernement. Nous sommes restés un jour devant le Parlement pour le présenter..." Et quelqu'un d'objecter : "faites le bilan de ce programme, et vous ne perdrez pas cinq minutes".

Le Premier ministre accepte la décision du conseil constitutionnel même s'il estime que "le Gouvernement a présenté une très bonne loi à la hauteur de l'ampleur des défis auxquels fait face le pays et que cette loi a été adoptée par l'assemblée nationale et le sénat mais qu'elle a fait l'objet d'une certaine opposition sous prétexte que certains de ses articles sont non constitutionnels". Tant mieux.

Et quand l'un des journalistes de l'AMI pose une question sur les conclusions du comité inter-ministériel qui doit réfléchir sur la situation des médias publics. "C'est une affaire interne dont je vous entretiendrai en privé..." Le rire sec du Premier ministre trahit sa méconnaissance du dossier ou encore le retard dans le traitement du dossier. Comme d'ailleurs pour tous les autres dossiers... Il apprend visiblement sur place la question de la lettre de l'Union Européenne rappelant au gouvernement mauritanien l'existence d'une enveloppe de plus de 150 millions euros qui doivent obligatoirement être décaissés avant la fin mars. Il tente d'abord une polémique sur les chiffres en disant au journaliste qui a posé la question : "vous êtes sûr du chiffre ? qui vous l'a donné ?" Cela ne

donne rien. La réponse est évasive et promet que tout entrera dans l'ordre. Est-ce que cela affectera la réunion de Bruxelles ? Mystère.

Si l'exercice avait pour but de sensibiliser sur l'action du gouvernement, la moisson est pauvre. Si l'exercice avait été de vouloir désamorcer la bombe sociale qui est annoncée pour la mi-mars, l'objectif ne semble pas atteint dans la mesure où l'amalgame est resté. Si l'objectif avait été de convaincre les sceptiques ou de répondre aux allégations des détracteurs, cela n'a pas été clair... d'autant plus qu'au lendemain de cette sortie

voulue rassurante, le prix des hydrocarbures allaient augmenter sans raison apparente, et que des coupures intempestives d'électricité allaient paralyser des heures certains quartiers de Nouakchott. Cela sonne comme un démenti... Alors ? La première sortie du Premier ministre Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf a donné un résultat, un seul : révéler la personne. Rien de plus.

MF Ould Oumeir



Avis d'Appel d'offres Date de l'avis : 8 Mars 2010

1 La Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) a reçus des fonds de la Région Ile de France (RIF) pour cofinancer la réalisation du Projet d'Eclairage Public Solaire (PEPS) .

1 La Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture et l'installation de 130 lampadaires d'éclairage public alimentés par énergie solaire photovoltaïque ainsi que la construction de mobiliers urbains en béton.

2 Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offres (DAO) dans les bureaux de la CUN, Cellule des Projets, rue 21-205 porte 277, BP 5203 Nouakchott, Mauritanie, fax: +222-525 5609, e-mail : cun@cun.mr et dia@cun.mr. Le DAO est également consultable sur le site internet de la CUN (www.cun.mr).

3 Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille ouguiyas auprès du Trésor Public. L'original de la quittance devra être joint à l'offre.

4 Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses administratives générales sont les clauses du Dossier d'Appel d'offres; Passation des Marchés de Travaux (Droit Civil), publié par la Commission Centrale des Marchés (CCM) selon le modèle de la Banque Mondiale.

5 Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 5 Mai 2010 à 10H, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1% de l'offre totale à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission Centrale des Marchés, Secrétariat Général du Gouvernement, BP 187, Nouakchott, Mauritanie.

6 Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 5 Mai 2010 à 10 heures à l'adresse citée au point précédent.

7 L'appel d'offre est ouvert à toutes les entreprises nationales et étrangères, ainsi qu'aux groupements d'entreprises, répondants aux critères définis dans le DAO.



La Parole à....

Ethmane Ould Bidiel

" Que les hommes de Mohamed Ould A1bdel Aziz cessent de considérer la Mauritanie comme un laboratoire pour expérimenter leurs théories nationalistes décriées"

Professeur de français, Ethmane Ould Bidiel est un cadre d'Alliance Populaire Progressiste (APP). A la veille des élections de 2007 il est président de la Commission Electorale Nationale Indépendante dans le département de Kobenni. Au lendemain du coup d'Etat du 06 août 2008 qu'a renversé Sidi Ould Cheikh Abdellahi, il milite activement avec son parti dans le cadre du Front National pour la défense de la démocratie avant d'être désigné membre de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) recomposée à la suite de l'accord-cadre de Dakar.

La Tribune : Le mélange des tendances nasséristes, El Horr et négro-africaine au sein de l'APP est-il en train de se révéler négatif du fait de certaines positions de militants perçues comme extrémistes ?

Ethmane Ould Bidiel : Nos détracteurs doivent cesser d'avoir une vision réductrice et alarmiste d'Alliance Populaire Progressiste. Car celle-ci est aujourd'hui, qu'ils le veuillent ou non, le principal parti de l'opposition. Elle constitue, envers et contre tout l'épine dorsale des principales mouvances réunies dans le cadre de la Coordination de l'Opposition Démocratique dont elle assure actuellement la présidence tournante. APP n'est pas une pure et simple juxtaposition de mouvements idéologiques mais. C'est le parti qui a réussi, en avril 2003, à réaliser une jonction historique entre le part de AC (Harratines, Beydhanes mais également Négro-africains) interdit avec ceux de l'Alliance Populaire Progressiste, autour du projet stratégique de bâtir une Mauritanie plurielle où les considérations idéologiques, ethno-centristes, tribales, raciales et régionales se dissolvent dans une vision nationale du devenir commun ; une Mauritanie réconciliée avec elle-même et résolument engagée dans une dynamique de développement.

Ce choix stratégique n'a, du reste, affecté et n'affectera jamais les engagements de nos leaders politiques fussent-ils d'El Horr, Nasséristes ou Négro-africains. Nous sommes tous, plus que jamais, convaincus que la lutte contre l'esclavage et le combat pour l'émancipation constituent une condition sine qua non pour asseoir la démocratie, promouvoir l'égalité et la justice et garantir une stabilité durable. Bref APP n'a pas besoin de stimulant ou de prétexte pour se rappeler son devoir et ses convic-

tions.

La Tribune : Mais vous avez quelqu'un comme Biram Ould Abeid de l'Initiative de Résurgence du mouvement Abolitionniste dont le discours dérange...

Ethmane Ould Bidiel : Personne ne peut aujourd'hui être indifférent par rapport à la question de l'esclavage qui suscite actuellement les débats les plus passionnés.

L'acharnement tous azimuts du régime en place contre les membres de la société civile, entres autres, contre Biram Ould Dah Ould Abeid constitue une aberration. En effet, après lui avoir illégalement refusé le renouvellement de son passeport, les mauritaniens assistent, dans cette affaire, à l'instrumentalisation des imams et théologiens du système à la fois. Ces derniers, pour des raisons politiques montent Biram Ould Dah Ould Abeid de toutes les vindictes et l'accusent même d'apostasie. C'est inacceptable ! C'est même très grave. Car cette immixtion des religieux, intellectuels organiques du système, suscite une contre des réactions dont les effets sont lourds de conséquences.

Biram Ould Dah Ould Abeid, abstraction faite de ce que les autres pourrnt à raison ou à tort lui reprocher, s'élève contre une réalité inéluctablement mauritanienne face à laquelle le pouvoir en place et les forces conservatrices qui lui font office d'adjuvants, font profil bas, entretiennent et en défendent les auteurs... L'esclavage est partout. Et ces derniers s'obstinent à le nier. Pourtant le dernier cas exposé aux médias par SOS Esclaves date du 04 Mars 2010. Qu'est-ce que les dits religieux qui marchent pour Irak, Palestine et El Bechir du Soudan ont fait ? Dénegation sur dénegation.

Et Biram que lui reproche-t-on ? Son extrémisme et sa virulence qui s'apparente dit-on au divisionnisme. Soit. Mais quel est l'effort fourni pour couper l'herbe sous Biram et sous les pieds milliers autres voire les centaines de milliers de Biram, tous déçus de la passivité pour ne pas dire la complaisance des théologiens réactionnaires dont nombreux sont adulateurs de l'esclavage et j'ose nommer parmi eux Hamden Ould Tah. Chaque jour qui passe l'exploitation fait de nouvelles victimes bénies par les " clergés ". Sinon pourquoi les imams haratines en sont-ils arrivés à se joindre à Biram, eux naturellement si modérés ! Pour une fois, situons les responsabilités. Ce qui arrive c'est de la faute des théologiens, ces intellectuels organiques qui n'arrivent toujours pas à nous dire comment

nous pouvons ne

autres pas être esclaves... XIV siècle après l'imam Malek, et la partie la plus contestée du malékisme justifiant les abominations de l'esclavage est toujours hélas d'actualité. Elle l'objet d'une déconcertante apologie. Certes, la faute n'est pas à l'islam qui est, par essence, une religion d'abolition et de liberté. Mais la faute, toute la faute, incombe au seul conformisme de ces imams-là griots du sceptre et de l'inhumanité abjecte, de ses faghhihs qui refusent de voir l'islam comme tel, c'est-à-dire, une religion incontestablement universelle et adaptée dans le temps et dans l'espace. S'il y a, cependant anachronisme, c'est dans les esprits de ces pauvres créatures qu'il se situe... L'islam en est innocent. D'ailleurs, ce que je crains aujourd'hui c'est que le silence injustifié des uns et des autres ne pousse plus vers le radicalisme et ce jour-là il sera tard de vouloir faire le pompier.

La Tribune : Cette semaine, à l'occasion de la journée de la langue arabe, le premier ministre a prononcé un discours dans lequel il est question de redonner à cette langue son caractère primordial dans l'administration et en même temps à la Mauritanie son identité arabe. Quelle impression cela vous fait-il ?

Ethmane Ould Bidiel : Je ne suis pas surpris de voir comme le reste des mauritaniens le Premier Ministre de Ould Abdel Aziz tenir des propos pareils d'autant plus improvisés que propagandistes. L'arabité de la Mauritanie n'est plus à prouver il faudrait que nous en soyons vraiment convaincus. Tout le reste c'est du complexe que beaucoup comme ce Premier Ministre traîne Malheureusement.

La Mauritanie n'a pas besoin de s'engager dans une nouvelle polémique au demeurant stérile. Les textes reconnaissent l'arabe comme étant la seule langue officielle du pays. Qu'est ce qu'on veut réellement de plus ?

Il ne sert à rien de remettre une nouvelle fois sur la sellette la question d'identité qui n'est toujours pas encore complètement classée. Il y a un consensus tacite qui s'est imposé de fait. Nous devons nous en contenter et ne pas nous engager dans la provocation. Car la Mauritanie compte bien des arabes et des non arabes. Tous ont droit à s'exprimer sur des questions aussi sensibles que celle-ci. Nous venons, il n'y a pas longtemps de nous inscrire dans une réforme scolaire devant unir nos enfants et renforcer l'unité nationale... C'est déjà un jalon. Tout ce qui suit doit être le fruit de mure réflexion. Ce sujet

est si sensible qu'il ne peut être le résultat de saute d'humeur d'un homme, fût-il, un Premier ministre.

Que les hommes de Mohamed Ould A1bdel Aziz cessent de considérer la Mauritanie comme un laboratoire pour expérimenter leurs théories nationalistes décriées. Les Mauritaniens ne sont pas dupes. Les périples qui mènent sa diplomatie à travers les bastions de l'arabisme à l'étranger ne fascinent pas... La Mauritanie a ses particularités sociolinguistiques et politiques qu'il ne faut pas occulter. Elle a une identité plurielle irréductible qu'il faut respecter. La Mauritanie à aussi un lourd passif et une longue histoire à gérer. Toute décision à prendre doit émaner de l'intérêt suprême. Elle faut en conséquence prendre l'avis du peuple et y impliquer, surtout, tous les partis politiques sans distinctions. Tout le reste c'est du tâtonnement comme toutes les décisions auxquelles ce régime nous habituées depuis le 06 Août 2009.

La Tribune : Les partis de la majorité ont créé une coalition dénommée CPM. Faut-il la percevoir comme une structure visant à équilibrer le rapport entre le pouvoir et l'opposition qui elle est déjà organisée dans le cadre de la COD (coalition de l'opposition démocratique) ?

Ethmane Ould Bidiel : Il y lieu d'abord de rappeler le contexte dans lequel a eu lieu la création d'une nouvelle coalition par les partis dits de majorité. Ce non événement survient après la clôture de la session parlementaire où l'UPR et ses satellites ont essuyé plusieurs revers que je peux résumer en trois : d'abord la force de persuasion des parlementaires de l'opposition qui ont convaincu le peuple mauritanien du bien-fondé de leur position leur ayant permis de révéler le caractère injustifié et inconsistant des programmes du gouvernement du Premier Ministre de Ould Abdel ; ensuite, l'improvisation et le tâtonnement dans lequel sont gérées les affaires publiques et qui sont en train d'entraîner le pays vers la déroute totale avec la banqueroute et la détérioration des conditions de vie des citoyens avec leurs lots de malaise sociale, de grèves en perspective et de menaces brandies par les bailleurs de fonds; enfin l'échec du régime en place à faire passer sa réforme sur la loi impopulaire de lutte contre le soi-disant terrorisme n'ayant au demeurant d'autre but qu'entraîner les libertés d'expression et donc le champ de démocratie sur lequel le pouvoir a perdu tous ses combats.



La nouvelle coalition vient pour tenter de limiter le fiasco et vouloir prémunir le régime d'Ould Abdel Aziz contre une fin irrévocable. Cependant, ce que les artisans de cette farce semblent oublier que le compte à rebours a commencé et que le peuple tout entier sait maintenant que la lutte contre la gabegie, et les revendications populistes n'étaient en réalité que des slogans vaseux. Huit mois seulement, après les élections, ont suffi pour découvrir le vrai visage du pouvoir qui n'excelle qu'en amateurisme et en improvisation.

Cette coalition divisée, faible et opportuniste dont les composantes ne se rencontrent que sur le principe de partage léonin du pouvoir comme un gâteau festif n'est pas celle qui peut barrer la route à l'opposition démocratique nationale soucieuse de l'intérêt et du bien-être du citoyen mauritanien pour lui empêcher l'accession à l'hémicycle du parlement, s'il n'y que cela.

Mais force est de savoir, que l'hémicycle n'est pas l'objectif d'un leader de la trempe de Monsieur Messaoud Ould Boulkheir. Son opposition aux auteurs du coup d'Etat du 06 Août 2009 et, bien avant, son rejet de toute collaboration avec Ould Taya sont les preuves que le pourfendeur du mensonge n'est pas un chasseur de poste, ni de prestige.

Homme des principes et de conviction, Monsieur Ould Boulkheir ne traite qu'avec des mauritaniens consciencieux, engagés sur la voie de la justice et de la liberté... Et ces derniers il les a trouvés dans la Coordination de l'Opposition démocratique qui occupe une place de choix dans le cœur des mauritaniennes et des mauritaniens... Nous sommes persuadés qu'à n'importe quel moment où dieu décidera les élections les électeurs prouveront que leur choix est celui du changement, de la démocratie, du développement et de la stabilité et non la capitalisation des échecs, la déroute et de l'amateurisme aveugle qui sont le credo de l'UPR et ses poussins.

Propos recueillis par Kissima

Mission syndicale à Aioun

Les représentants de quatre centrales syndicales et le Secrétaire Général du Syndicat Indépendant des professeurs de l'Enseignement Secondaire (SIPES) ont effectué une mission à Aioun le vendredi dernier. Les centrales sont en occurrence la CGTM (Confédération Générale des Travailleurs fédération Libre des Travailleurs Mauritanien), la CNTM (Confédération Nationale des Travailleurs de Mauritanie), la CLTM (Con Mauritanien) et l'UTM (Union des Travailleurs de Mauritanie). Après avoir tenu des réunions avec ses sympathisants le long de la route de la wilaya de l'Assaba et Tintane, les missionnaires ont organisé une réunion dans le fief de la coordination régionale du SIPES à Aioun. Sont présents à cette assise les représentants des corps professoral, instituteur, médical et aussi de l'administration. L'objectif de la réunion est de réagir contre le décret des indemnités de transport et de logement récemment mis en vigueur. Abdallahi Ould Mohamed dit Naha, le représentant du CGTM et chef de mission a pris parole pour annoncer l'objectif de la mission.

Les missionnaires ont intervenu un à un pour expliquer leur attitude face au décret et relater leur cursus entamé pour négocier.

Ils ont affirmé tous unis qu'ils ont déposé leur préavis pour ouvrir le dialogue avec le gouvernement et mettre une pression tandis que le gouvernement a fermé la porte en voulant créer une intoxication. Les centrales se sont posées des questions pour dire comment l'état procède une négociation avec des centrales qui n'ont pas déposé une plate forme revendicative. A leurs yeux cette attitude est l'apanage des anciens régimes ou l'état "divise pour régner".

Ils ont affirmé qu'ils sont prêts pour la négociation mais si le gouvernement continue à s'entêter et ils n'hésiteront pas à prendre des mesures lourdes pour obtenir leurs gains de causes. Les missionnaires ont par ailleurs ajouté que l'Etat a piétiné l'article 25 de la Fonction Publique qui dit que toute modification doit être faite en présence des syndicats.

Après un long débat les missionnaires ont réitéré à leurs sympathisants que la grève du 15,16 et 17 mars 2010 est maintenue et ils demandent à tous de rester soudés pour arriver au bout des initiatives. Et ils ont aussi mis en garde à leurs collègues de se méfier des intimidations ou intoxications qu'effectuait l'état pour dissuader les mouvements de grèves.

Les participants ont à leur tour manifesté leur entière satisfaction et montré leur attachement derrière les centrales. Ils ont par ailleurs affirmé qu'ils sont prêts à militer pour défendre leurs causes. Et le mouvement de grève sera largement suivi au niveau de la région car ils ne laisseront pas dupes par le gouvernement. En un mot les ils se sont conseillés pour dire que l'avenir est entre leurs mains.

Les grincements de dents à la suite des erreurs budgétaires

Plusieurs fonctionnaires de la wilaya ont constaté des anomalies au niveau de leurs salaires ou des primes. Les professeurs constatent qu'ils ont été privés de leurs primes de craies et d'autres leurs indemnités de logement. Cela a occasionné une fureur et grincement de dents de la part des victimes. Cette situation qui s'ajoute aux minables indemnités de transport enrage le corps professoral qui pensent que c'est un mépris et manque de considération à leur égard. Certainement ces maux pousseront les fonctionnaires à aller massivement en grève déjà prévue le 15,16 et 17 mars prochain.

Adama Sy cp Hodh El Gharbi

Aioun : Un trafiquant s'est encore retrouvé dans les mailles du filet

Les gendarmes ont saisi une quantité du chanvre indien à l'entrée de la ville d'Aioun de la route venant du Mali la semaine dernière. Le détenteur de la quantité est de nationalité malienne. La quantité saisie était dans un bidon de 20 litres couvert de sac pour détourner la vigilance des contrôleurs. Le trafiquant faisant semblant d'utiliser le bidon pour se procurer de l'eau fraîche. Cette fois, il n'a pas pu surprendre la vigilance des gendarmes qui l'ont demandé de l'eau pour boire. Le coupable bredouilla une réponse pour dire que son bidon est vide. Et les contrôleurs ont remué puis versé son contenu : c'était du Hashish. C'est ainsi que le malfaiteur est acheminé à la brigade d'Aioun. Interrogé le coupable a avoué qu'il faisait cela depuis quelques temps. Après l'interrogatoire le coupable menotté est mis sous surveillance. Quelques heures plus tard, il demanda à ses détenteurs de lui accorder une permission pour aller à la selle. Fermé au nez le détenu sauta par la fenêtre et fut en laissant sa geôle attendre vainement à la porte. Une inquiétude de la part de la geôle qui ouvrit la porte et trouva la douche vide. Une affaire qui donna aux gendarmes un boulot. Plus de trois jours ils étaient à la recherche du fuyard qu'ils retrouvèrent grâce au service de renseignement, dans une localité située à une quarantaine kilomètres d'Aioun sous un hangar entrain de siroter du thé. Le malheureux trafiquant se retrouve sous les verrous en attendant son procès.

A noter qu'Aioun représente une grande porte d'entrée des trafics illicites et il est très difficile de rester quelques jours sans entendre le bruit d'une capture de trafiquant illégitime. Ce qui mérite une vigilance particulière de la part de la sécurité.

Adama Sy cp Hodh El Gharbi

F'Deirik : Un boucher en taule pour outrage à l'autorité

Khatry Lahbib est boucher de son état dans la ville de F'Deirik et vendeur en même temps de lait. Mais sa particularité est qu'il vend le kilo de viande à 800 um contrairement au prix devant du marché fixé à 1000 um le kilo de viande de chamelle. Il commence à gagner la confiance des populations parce qu'il soulage leurs souffrances dans une ville où la pauvreté est grandissante, d'ailleurs certains qualifient son geste de brave et d'humanitaire. Mais, le boucher a attiré l'ire ou la jalousie des autres vendeurs de viande.

Chemin faisant, le Hakem lui dit de ne pas égorger car il perturbe l'ordre établi (un tour de vente de viande pour les bouchers civils et un autre pour les militaires) et qu'il

Rapport général 2006 de la Cour des Comptes :

LA TRANSITION BLANCHIE

Sidi Mohamed Ould Boubacar devrait savourer le moment : la publication du rapport de la cour des comptes sur la gestion des deniers de l'Etat pour 2006 : un excédent budgétaire de 36.025.632.333 UM, durant la période de transition où il était Premier ministre du gouvernement d'alors.

Le président de la Cour des Comptes, M. Sow Adama Samba a animé, la semaine passée au siège de son institution, une conférence de presse au cours de laquelle, il a éclairé l'opinion publique sur le contrôle de l'exécution des lois de finances et celui de la gestion.

L'exposé était axé sur le Contrôle de l'exécution des lois de finances et le Contrôle de la gestion.

Soulignant que "les prévisions de recettes s'élevaient à 248.051.000.000 UM et les réalisations ont atteint 244.524.334.231 UM soit 98% des prévisions, le président de la Cour des Comptes, M. Sow Adama Samba précisera que "ces prévisions en dépenses étaient chiffrées à 248.051.000.000 UM alors que les exécutions ont été à hauteur de 209.376.209.199 UM soit 84,4%. Ce qui a permis d'enregistrer un excédent des recettes effectives par rapport aux dépenses exécutées qui se chiffre à 36.025.632.333 UM".

"Cet excédent provient des ressources financières exceptionnelles issues des revenus pétroliers et de l'allègement d'une grande partie de la dette publique", dira-t-il. Par ailleurs, il a indiqué qu'en matière de recommandations, la Cour des Comptes a souligné "la nécessité de poursuivre la décentralisation de la fonction de comptable pour rendre plus efficace celle de l'ordonnancement ; la transparence dans la gestion par le respect des textes régissant la commande publique notamment ceux relatifs aux marchés publics ; la refonte du cadre normatif par l'homogénéisation de la nomenclature budgétaire de l'ensemble des dépenses publiques ; l'application stricte des dispositions du décret n°90.118 du 19 août 1990 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des organes délibérants des établissements publics".

De même qu'il précisera qu'"afin de mettre un terme aux avantages indus aux présidents et aux membres des conseils d'administration". Puis d'ajouter : "Je dois souligner que cette recommandation de la Cour a été entendue par le gouvernement car un projet de décret visant à harmoniser les avantages du président et des membres des conseils d'administration a été pris récemment en Conseil des ministres."

Source : ANI



lui trouvera un jour pour la vente de sa viande arguant qu'il n'a pas d'autorisation, en plus il fait de la concurrence déloyale. Alors que Khatry affirme avoir payé une quittance et s'acquitte des taxes municipales à savoir 1000 um par jour. Des sources concordantes affirment que le maire et le Hakem ont une fois payé avec le boucher la viande d'une chamelle qu'ils se sont partagés.

Le lendemain, il égorge et le Hakem fait la saisie de la viande et la conserve dans un réfrigérateur. Les autres parties portent plainte, c'est alors que Khatry et le maire sont convoqués par le commandant de la région pour le rappeler à l'ordre.

Mais, avec son insistance le boucher égorge le deuxième jour, le Hakem arrive sur les lieux flanqué des gardes, enlève sa tente et ordonne aux gardes de le conduire à la gendarmerie, ajoutant selon des témoins qu'il préfère que les bêtes dévorent la viande. Néanmoins, il dit aux gardes de veiller sur la viande restée exposée au soleil pendant 4 heures de temps, sous l'œil aussi des clients qui étaient venus payer la viande. Après cette durée, des notables et l'Imam viennent récupérer la viande longtemps exposée au soleil sur autorisation du préfet.

Témoignages des habitants de la ville

L'emprisonnement Du boucher récalcitrant a ému certaines populations de F'Deirik qui se mobilisent pour sa libération.

Néfia OULD Soufi qu'il est un simple citoyen il n'a aucun lien de parenté avec l'arrêté mais le soutient parce qu'il vend la viande à bas prix qui permet aux pauvres d'accéder à cette denrée primordiale. Il affirme qu'il n'a ni vu ni entendu Khatry agresser le Hakem ni aucune autre autorité.

Sid/Ahmed Ould Kaabach abonde dans le même sens, il n'a aucun lien de parenté avec le concerné mais lui apporte son soutien plein et entier parce qu'il soulage les pauvres, il s'étonne dans quel lieu Khatry a outragé l'autorité précisant que c'est cette dernière qui l'a humilié publiquement en enlevant sa tente et en disant préférer livrer sa viande aux chiens.

D'après ces témoignages, le boucher écroué avait maille à partir avec les autorités, il a été précédemment arrêté par la gendarmerie puis libéré sur autorisation du Wali Moucaïd après mobilisations de ses soutiens. D'après les témoins, la gendarmerie avait voulu le libérer mais il a refusé voulant demander les raisons de son arrestation, ils concluent à cet instant, on l'accuse d'outrage à autorité.

Ils ont enfin dénoncé la transformation d'un site du Musée National en magasin de vent de produits alimentaires appartenant au Maire de F'Deirik.

Djibril SY CP/ZOUERATE

Visages de femmes mauritaniennes

En Mauritanie, en ce mois de mars considéré communément comme le mois de la femme, notamment en ce jour du 8 mars, le courage de certaines personnalités surtout activistes dans le domaine associatif mérite d'être souligné. De la lutte contre les mutilations génitales, à l'environnement, à l'imposition dans des médias fortement dominés par le genre masculin, à la politique politicienne, passant par la sensibilisation dans toutes ses formes, des femmes ont été sur le devant de la scène tantôt en défendant les plus démunies, tantôt en marquant l'histoire. Nonobstant, les premières femmes qui ont pu exercer des métiers tels que la médecine, ingénierie etc., faute d'information, nous choisissons certaines femmes du pays qui ont attiré l'attention sans pour autant négliger les autres militantes et femmes de valeur. La liste est loin d'être exhaustive, elle reste à notre avis restreinte et incomplète, bien que moins idéologisée, elle demeure plus ou moins objective d'autant plus qu'il y a des femmes d'obédience partisane dans ladite liste.

Incontestablement, nous ne pouvons qu'encourager le dévouement et l'engagement de **Mariem Daddah** pour la cause du peuple mauritanien. En s'approchant d'elle, on se rend compte que cette femme considère tout mauritanien ou mauritanienne comme étant son fils ou sa fille, elle est fidèle et sincère pour tout ce qu'elle fait. Mobilisée pour tout acte impliquant la cause de la société mauritanienne. De la génération qui a bâti le pays, on la classe parmi les justes de la nation.

Fatimata MBAYE, considérée comme figure emblématique de droit de l'homme, avocate de formation. Elle est dévouée pour des causes de droit de l'homme, elle a, plusieurs fois, été sous le verrou.



Eminetou Mint EL Moukhtar activiste connue mondialement, parmi les premières femmes qui se sont investies dans le domaine de l'organisation de la société civile en Mauritanie, elle créa son " Association des Femmes Chef de Famille " (AFCF), elle est citée par une étude Américaine, parmi les 500 personnalités les plus influentes du monde Musulman, aux cotés d'éminents érudits tels que Mohamed El Moctar Ould Bah et Abdoullah Ould Boya .

Madame Aissata KANE, marque, quant à elle, l'histoire des mouvements féministe du pays. Elle est la première femme mauritanienne à occuper un poste ministériel

dans le Gouvernement en 1975. Elle fut Ministre de la Protection de la famille et des affaires sociales.

Oumoulkeiry Mint Yarba, victime d'esclavage, son cas est fortement médiatisé, il est révélé par Sos Esclave, tout récemment, il tend, une fois de plus, à relancer le débat sur la traite esclavagiste.



Photo CRIDEM

Kadiata Malick Diallo députée de l'UFP femme de caractère instruite et une grande militante de la gauche mauritanienne.

Nebghouha Mint Haba O Mohamed Vall, première



femme nommée Ministre de l'Education Nationale. Elle a engagé des reformes controversées.

Naha Mint Meknas, la femme diplomate, chef du Parti UDP, première femme qui a occupé le poste feuille ministériel des affaires étrangères dans le pays et dans le monde arabe.

Mintate Mint Hedied députée, élue présidente du PRDR, l'un des partis de la majorité les plus influents aux parlements après URP.

Culturellement, **Maalouma mint el Meydah**, utilise la

musique pour transmettre des messages à portée politique, toutefois elle est une véritable ambassadrice du pays à travers la musique qui a su avec excellence moderniser pour faire connaître une partie de la culture mauritanienne à l'étranger .



Ezza Mint Hemmam, à la fois sénatrice et entrepreneure dans le domaine du Tourisme. Elle est parmi les femmes qui croient à la promotion du tourisme local.

Naha Mint Seyyidi, femme des médias mauritaniens avec sa sœur cadette Khadaja pour le J.T. en langue française. Ces deux journalistes

à la radio et à la télévision nationale restent l'un des figures marquantes de la presse mauritanienne.

Mint Elkory est considérée comme étant la première femme à s'engager pour faire entrer les NTIC dans les mentalités des femmes tout en créant des projets de développement par le biais de l'outil internet.

Une autre femme qui peut attirer l'attention, il s'agit d'une journaliste qui assure une chronique quotidienne, il est question de **Maryam Brodowski-Ba**. Engagée dans la défense des femmes handicapées, une vraie mère au sens large du mot, excellente plume. A cela s'ajoute les autres belles plumes et présentatrice du journal télévisé telles que : **Hindou m i n t**

Ainina qui est considérée comme étant la première femme rédactrice en chef dans la presse écrite mauritanienne, **Mariem Mint Edriwich, Niara Simpère, Mint Eil Moughphar, Raky Sy, Mint Ahmed Cherif, Fatimetou Mint Saw Daina, Houria Mint Moulay Idriss, Fatimatou Mint Cheikna, etc.**



Marième Bekaye, environnementaliste, consultante de renommée nationale et internationale. Elle est une militante active des Droits Humains et Environnementaux.

Maimouna Mint Saleck, activiste en environnement, elle semble parmi les figures montantes des associations engagées dans le domaine de lutte contre le déséquilibre de l'écosystème.

Aicha Vall Mint Michel Verges, ancienne ministre de la technologie, ancienne directrice adjointe de l'agence de la promotion de l'emploi, présentement active à travers son ONG, nouvellement créée, avec l'aide des médecins bénévoles dans le domaine de la sensibilisation des femmes contre les maladies telles que le cancer du sein et l'utérus. En si peu de temps sa campagne a touché plusieurs femmes fonctionnaires dans des structures étatiques et établissements publics.

Mohamed -Fouad Barrada

Boghé :

Le lycée technique et Mon 3 forment les femmes

Le lycée technique de Boghé a accueilli le 5 et le 6 mars 2010 une session de formation sur les techniques de la production précoce de l'oignon par bulbilles. Ce séminaire est le 1er des trois que doivent avoir les femmes agricultrices de la Wilaya du Brakna. Ce premier séminaire a vu la participation de 16 coopératives féminines des mouqata'a de Boghé et de Bababé. Cette formation va durer deux jours et va porter sur trois modules : le 1er module est la production d'oignon à partir d'une plantation de bulbilles. Le 2e module se focalise sur la production d'oignons à partir des repiquages de plans et le 3e module se porte sur la production d'oignons à partir d'un semis de graines. Au cours de cette formation, les femmes ont bénéficié des outils pédagogiques qui les permettent de préparer le sol avant le semis, la préparation des pépinières, l'entretien des cultures, la récolte, le séchage et le stockage. Cette formation a été assurée par quatre professeurs du lycée technique. Il est à noter que le projet est financé par la coopération espagnole en la personne morale de la mairie de Barcelone dont les partenaires locaux sont la Fondation Mon 3 et le Lycée technique.

Il est aussi à souligner que ce projet a une durée de vie de 5 ans de 2007 à 2011.

Il faut aussi rappeler que la fondation Mon 3 a plus de deux décennies d'existence en Mauritanie. Elle intervient dans plusieurs domaines.

Dans le tourisme : restauration des villes anciennes (Oualata, Tichitt), en partenariat avec la faculté des sciences et techniques de Nouakchott, le lycée technique de Boghé, le CNRADA de Kaédi et dans un futur proche, l'ENFVA de Kaédi.

Au lycée technique de Boghé, la fondation a fait plusieurs réalisations dont les plus essentielles sont : l'aménagement d'un espace vert, l'équipement d'une salle en matériel informatique flambant neuf à l'intention des étudiants et professeurs, organiser des voyages d'études à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis pour quatre professeurs (mai 2009) etc.

Il est à noter que le Hakem de Boghé, M. Mohamed Ould M'khaïtir a insisté auprès des femmes formées qu'elles soient attentives et réceptives aux contenus pédagogiques qui leur seront donnés et d'être de futures formatrices pour leurs consœurs restées au village.

Quant à M. Camara Abdoulaye, Chef de projet, il dira dans son mot que ces activités de formation sont les besoins exprimés par les femmes sur les techniques culturelles et il a rappelé que l'ONG n'est pas là pour se substituer à l'Etat dans la formation mais de l'épauler. Et M. le directeur du lycée technique, M. Mrabih Ould Abderrazaq, de remercier que son établissement mettra ses professeurs et leur savoir-faire pour aider ces femmes à se former pour qu'elles puissent améliorer leurs techniques culturelles pour sortir de l'engrenage de la pauvreté.

Selon l'une des participantes, Atté Komé de Wothie, elle a remercié l'ONG de ce geste et de cette formation qui les a outillé et va améliorer leur productivité agricole.

Abou Boubou Fall

Chronique : Foot

Incroyable ! Beaucoup de lycées ont fraudé cette année, selon le comité d'organisation du tournoi Sidi Mohamed Abass. Par conséquent, tous ont été simplement disqualifiés. Il n'y a pas de sentiments me semble-t-il, dans cette compétition. Le championnat Sidi Mohamed Abass interdit les fraudes. Pourquoi frauder alors ?

Une source indiscrette m'a dit que certains établissements avaient recruté des joueurs qui ne sont même pas des élèves. Selon elle, ces établissements avaient donné aux joueurs recrutés des fiches pour prouver injustement qu'ils sont bien des élèves dans leur établissement et que ce sont d'excellents élèves. Tout cela pour aller en Afrique du Sud. Tous les établissements dont elle m'avait parlé, sont sanctionnés. Comment ces établissements ont été mis à nus ?

Après réception de tous ces dossiers, le Comité d'Organisation est passé à la vérification surprise dans les établissements. Les contrôleurs viennent dans les classes demander au professeur si le nommé X est présent et s'il est brillant. Le professeur vérifie d'abord sa liste d'appel et dit honnêtement aux contrôleurs (sans le savoir) que l'élève concerné est inconnu.

Une vérification efficace qui a donné ses fruits. Des décisions qui ne plaisent d'ailleurs pas à certains établissements qui contestent énergiquement les sanctions. Mais ces établissements n'ont-ils pas oublié que ce tournoi est privé. C'est la fermeté et l'efficacité dans l'honnêteté. Pourquoi les organisateurs seraient-ils naïfs ?

Des tricheries comme s'il s'agissait d'un tournoi initié par l'Etat, c'est immoral, injuste et illégal. C'est parce que l'enjeu c'est de remporter deux millions d'Ouguiya et d'aller en Afrique du Sud pour assister à la Coupe du monde 2010 que la légalité doit être dans ce championnat.

Mais comme en Mauritanie, les gens ont l'habitude de tricher, de faire ce qu'on appelle le "Thieb-Thieb", rien n'est pris au sérieux. Ces établissements voulaient passer outre le règlement du tournoi qui interdit ces sales affaires.

Le Tournoi Sidi Mohamed Abass n'autorise que des joueurs qui sont dans les établissements et n'ayant pas de mauvaises notes, autrement dit de bons élèves. Avec maintenant l'enjeu de s'envoler pour l'Afrique du Sud lors de la Coupe du monde de football, certains établissements voulaient faire à la mauritanienne, c'est-à-dire marauder pour gagner.

Moulaye O/ Abass, a dit niet. Pour pouvoir empêcher ses deux millions d'Ouguiya et aller en Afrique du Sud, il faut bien travailler dans la légalité.

Mais certains établissements sanctionnés dont le lycée Sebkhia, vainqueur de la première édition, protestent. D'ailleurs Samba Dia professeur d'éducation physique et entraîneur du lycée Sebkhia, a déclaré que cette décision est injuste. Selon lui son établissement ne fait pas parti des fraudeurs. Alors il estime que son équipe a été victime d'une manipulation pure et simple.

En tout cas si le lycée Sebkhia n'a pas volé, plusieurs établissements ont toujours tenté d'utiliser des méthodes peu orthodoxes pour gagner. Sy Mamadou

Tournoi scolaire Sidi Mohamed Abass, édition 2010 : " Que le monde sache, nous n'avons pas fraudé...Nous ferons appel de cette décision"

Son école ayant été sanctionnée pour des cas de fraudes par la Commission d'organisation du tournoi de football scolaire Sidi Mohamed Abass, Samba Dia, entraîneur du lycée de Sebkhia conteste vigoureusement la décision de cette commission. Il juge qu'elle est injuste, illégale et immorale. Il signe et persiste que son lycée a été victime d'une machination. Dans ce cas, il n'acceptera pas d'être victime d'une injustice flagrante au moment où son équipe était bien partie pour remporter son deuxième trophée dans cette compétition.

LT : Vous avez été disqualifié pour des cas de fraudes. Pourquoi avez-vous fraudé alors que vous avez une bonne équipe ?

Samba Dia : Ecoutez, nous n'avons pas fraudé. Que le monde sache, nous n'avons pas triché. Notre équipe a été éliminée en dehors du terrain. On m'a téléphoné d'urgence au niveau du Challenge. Je viens on me donne les dossiers de deux élèves dont les certificats de naissances avaient quelques problèmes de dates. Le cas du premier ne posait pas de problèmes puisque le concerné Dembéle n'avait pas joué de matchs. En ce qui concerne le second dossier de Moustapha Hamady Watt qui nous vient du collège de Sebkhia. C'est là tout le problème. On m'a dit qu'il a déposé des dossiers de 1989. Nous sommes partis vérifier cela au niveau de l'Etat civil. Nous avons trouvé que c'est conforme. Mais le problème, c'est que le premier acte déclaré est faux, c'est-à-dire celui de 1991. Le comité m'a dit maintenant d'aller régler ce problème le plus rapidement possible. Je suis parti voir l'élève pour lui demander pourquoi il a ces deux dossiers non conformes. Il m'a répondu que cela est dû à l'époque où il faisait l'entrée en sixième année. Son âge avait dépassé l'âge normal pour faire l'examen. Dans ce cas son père lui a fait un autre acte de naissance pour qu'il puisse faire l'entrée en sixième Il m'a dit que c'est avec

cet acte de naissance qu'il continue ses études. D'ailleurs le ministre ne reconnaît pas l'acte de 1989. J'ai dit cela à Moustapha qui m'a dit d'accord mais il attend la décision de la Commission concernée pour cette affaire. A la veille des demi-finales, il m'appelle et il me dit : " la commission s'est réunie et elle a pris la décision suivante : Vous êtes tombés ". Comme ça au téléphone. .

LT : Et après ?

Samba Dia : Je suis parti le lendemain matin pour le rencontrer dans son bureau où on est resté presque plus d'une heure de temps. Tous, ont su que nous avons été victimes d'une injustice. Au moins qu'il élimine l'élève mais le lycée qui n'est pas fautif dans tout cela. C'est inacceptable.

Le lycée a reçu un acte authentique de 1991. Et puis ce qui est bizarre, c'est que cet acte a joué cinq Challenge sans problèmes. Il a joué avec moi au temps où le lycée et collège avaient fusionné à l'école 4 Pendant qu'on s'est séparé, il parti au collège pour jouer encore trois ans avec le même dossier de 1991. C'est le même dossier qui a quitté le collège de Sebkhia pour venir chez nous. Donc, nous n'avons pas de problèmes. Si maintenant par hasard l'enfant est parti déposé un autre dossier qui n'est pas de celui de 1991, c'est la sanction devait tombée sur lui mais pas sur le lycée de Sebkhia. Je me suis dit mais ce n'est pas possible. D'ailleurs l'année passée il y a eu des cas similaires mais les lycées concernés n'ont jamais été sanctionnés. C'est le cas de Moussa Djibi Coulibaly qui était au collège de Sebkhia qui avait doublé et que le lycée Zem Zem a repêché pour le faire joué au moins 4 ou 5 matchs. Mais Zem Zem n'avait jamais perdu ses points. Pire encore Dar El Ouloum qui avait fait jouer en quarts de finales contre Al Barka, un joueur qui a doublé dans un autre collège. Après enquête



on avait simplement retiré le joueur de l'équipe mais Dar El Ouyloum est qualifié. Pourquoi le lycée Sebkhia est, aujourd'hui, tombé ?

LT : Que contez-vous faire maintenant ?

Samba Dia

Nous contons faire appel à cette décision que nous jugeons injuste. Mais le dernier mot revient au directeur du lycée Ould Mahboubi. Nous allons nous réunir pour décider quelque chose. Que le monde sache que nous n'avons pas fraudé. Cela fait sept ans que nous sommes avec le Challenge mais on ne nous a jamais reproché quoi que ce soit. "

LT : le lycée est frustré. Vous êtes furieux. Pensez-vous boycotter la saison prochaine ?

Samba Dia : Tout dépend de la décision que nous allons prendre avec le directeur du lycée dans la semaine. Que nous jouons ou ne jouons pas, nous sommes toujours dans la vie scolaire.

Propos recueillis par Sy Mamadou

Résultats du deuxième tour du tournoi Sidi Mohamed Abass, édition 2010

Le lycée des Nations a battu le collège Teyarett1 sur le score de 4-0. Le collège Ksar a battu, quant à lui, celui de Arafat6 sur le score 4-3 après tir au but. Le troisième match opposait Le lycée Salah Dine au lycée Thierno Moctar Kelly. Le premier a remporté sur le score sans appel de 3 buts à 0. Le lycée Zem Zem n'a pas, également, fait de détails contre Dar El Ouloum. Le score final est de 2 buts à 0. Le lycée

Chems Dine et le collège Ryad ont joué un match dur et palpitant- Les deux équipes ont fait à l'issue du temps réglementaire un match nul et vierge. Chems Dine a gagné par 7 à 6 au tir au but.

Le lycée El Hadj Oumar Tall s'est bien battu contre le lycée Zahara. 2 buts à 0 au coup de sifflet final en faveur du lycée de Oumar Al Foutiyou Tall. Le lycée de Garçons a battu 2 buts à 1 le

collège Ryad 3 Le lycée El Mina a été battu par le lycée national sur le score d'1 but à 0.

Des belles affiches au troisième tour

Le 12 mars le lycée des Nations affrontera le lycée Oumar Tall au stade Ksar et le collège Ksar sera face à l'équipe du lycée national au stade olympique de Nouakchott. Au même

moment le lycée Salah Dine rencontrera le lycée Chems dine au stade de la Capitale et le lycée Zem Zem sera face au lycée des garçons2 au stade El Mina. Qui sera en Afrique du Sud ? L'avenir nous le dira.

S.M

ADSL

DÉCOUVREZ LA
NOUVELLE CONNEXION

**MODEM
GRATUIT**
du 16 février au 15 mars

4Mbps



**Encore plus rapide,
toujours moins cher.**



Toujours **plus** proches
les uns des autres

...et voyez ceux
que vous aimez...



3G+

visiophonie

Pour le prix d'une communication classique



La visiophonie est une exclusivité pour les abonnés 3G+ de Mauritel.
Muni d'un téléphone compatible 3G, vous pouvez désormais voir vos interlocuteurs en temps réel, tout en leur parlant.
Pour bénéficier des services 3G+, contactez le service client en composant le 115.



موريتل موبيل
Mauritel Mobiles
Aimer Communiquer

306

Zone de couverture 3G+ : Nouakchott et Nouadhibou

Des pêcheurs français sauvent les pirates qui les attaquaient

En mer la solidarité n'est pas un vain mot. Et quand un homme tombe à la mer, le marin n'écoute que son courage et va le secourir. C'est ainsi que vendredi, des pêcheurs français naviguant au large des côtes somaliennes sont venus en aide à six pirates, dont l'embarcation avait chaviré et qui les avaient attaqué un peu plus tôt. Lire la suite l'article

Avant l'attaque, les 3 navires suspects ont été repérés par le Talenduc, un thonier français en campagne de pêche au large de la Somalie. "Ne pouvant manœuvrer pour s'échapper sans perdre ses filets", l'équipage a alors relayé l'alerte aux navires à proximité, a précisé l'état-major, ce dimanche sur son site.

Un équipage surprise

Deux autres navires, le Trevignon et le Torre Giulia, se sont immédiatement dévoués pour l'assister, alors que les trois embarcations pirates prenaient d'assaut le Talenduc. Ce qu'ignoraient les pirates, c'est qu'à bord du navire, comme dans tous les thoniers français opérant dans cette zone dangereuse, se trouvaient des militaires. Ces équipes de protection embarquées (EPE) ont donc repoussé l'abordage. "Dans leur fuite, deux bateaux pirates ont chaviré, le bateau-mère ayant percuté le Trevignon, tandis qu'un des deux skiffs d'attaque versait sur une vague", a indiqué l'état-major. C'est alors que les chalutiers ont manœuvré pour secourir les naufragés. "Six hommes ont été recueillis à bord d'un des trois thoniers", sous contrôle des militaires de l'EPE, selon la Défense française. L'état-major na cependant pas précisé la destination, ni le sort des pirates secourus.

Source : 20minutes.fr

France : Le Pen assigné pour ses affiches " anti-musulmans "

Le président du Front national (FN), Le Pen, a comparu vendredi devant le tribunal de Marseille. Il était assigné par la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) qui réclame l'arrêt de la campagne d'affichage " anti-musulmans " du parti. La décision sera rendue publique lundi matin, rapporte Libération. Cette affiche, diffusée par le mouvement jeunesse du FN et ayant pour titre " non à l'islamisme ", représente une femme voilée à côté de la carte française recouverte du drapeau algérien sur laquelle se dressent des minarets en forme de missiles.

Source : afrik.com

Maroc : un Français et son épouse arrêtés pour terrorisme

Un ressortissant français et son épouse ont récemment été arrêtés et incarcérés à la prison de Salé, au Maroc, pour terrorisme, a-t-on appris jeudi de source judi-

Condoléances

Mariem Mint Abdel Kader dit Maman, épouse du Général Félix Negri, n'est plus. Feu Mariem Mint Abdel Kader fait partie de ces êtres singuliers, anonymes ou presque, qui attirent leurs semblables par leurs convictions, leur courtoisie, leur largesse et surtout l'amour profond qu'ils portent aux humains.

Connue pour sa sympathie et sa simplicité sans limite tant à Néma sa ville natale qu'à Boghé où elle réside, cette grande dame -dont le bénévolat auprès de la communauté mauritanienne entière-, demeure un exemple de dévouement hors du commun.

Sa disparition est une véritable perte pour ces dizaines, voire ces centaines de milliers de personnes vulnérables et pour tous ceux qui l'ont approchée.

En cette douloureuse occasion, mes condoléances les plus attristées s'adressent aux familles Hamma Ould Abdel Kader, Negri et à travers elles, tous ceux qui ont eu l'occasion de connaître la regrettée.

Qu'Allah ait pitié de son âme Wa inna Lillah wa inna Ileyhi Rajioun

Nouarroudine François

ciaire, rapporte Les Echos. L'homme, Khalid Etefia, est un employé du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Paris. Son épouse marocaine, Doha Aboutabit, " est soupçonnée d'avoir contribué à la préparation du voyage de son frère en Irak où ce dernier aurait commis un attentat-suicide en 2008 ", selon le journal marocain Al Massae. Elle exerçait la médecine au Maroc depuis juillet 2009 après avoir obtenu son diplôme en Espagne.

Source : afrik.com

Zimbabwe : à 86 ans, Mugabe se dit prêt à se représenter à la prochaine présidentielle

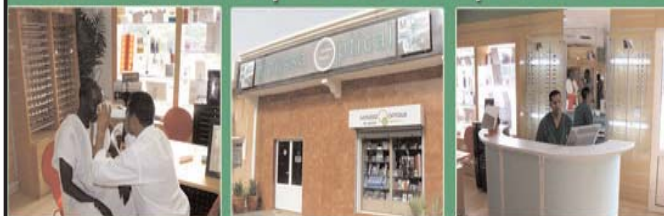
Le président zimbabwéen Robert Mugabe, 86 ans, s'est dit disposé jeudi à se présenter aux élections présidentielles de 2012, si son parti le souhaitait. " Si la ZANU-PF dit oui, je me présenterai ", a déclaré le chef d'Etat lors d'une conférence de presse, rapporte TV5. A la tête du pays depuis 30 ans, une grave crise économique et politique avait contraint il y a un an Mugabe à un partage du pouvoir avec son ancien rival, Morgan Tsvangirai, qui occupe actuellement le poste de Premier ministre.

Source : afrik.com

Moussa
Les Lunettiers
Conseil
Optical
La nouvelle référence opticienne

Qualité
Précision
Fiabilité
Technologie

On ne devient pas leader par hasard



Route du Stade Olympique (près du Petit Café)

ZRA 100 Tévragh - Zeïna - Tél. : +222 524 79 95 / 630 25 25

Nouakchott, Mauritanie

E-mail : contact@moussaoptical.com / mauritanieoptique@yahoo.fr

Web : www.moussaoptical.com